

La laïcité, une notion en débat

(Article de synthèse pour le n° de cahiers pédagogiques sur la laïcité, 2005)

Dans les *Cahiers* alternent les dossiers centrés sur la pédagogie ou sur une discipline, et d'autres qui croisent des sujets plus vastes, dits de société : l'exclusion, la pluralité ethnique, les finalités de l'école, l'autorité, aujourd'hui la laïcité. Sujets éminemment politiques en vérité, et tant mieux puisqu'en démocratie le débat et la réflexion politiques sont (devraient être ?) parmi les activités les plus nobles ! Ma « lecture » de ce numéro a donc été politique et s'est plutôt attachée à repérer les plages d'accord et les lignes de partage d'un débat toujours à renouveler.

C'est nettement l'accord qui domine. Comme le remarquait le regretté Jacky Beillerot dans le numéro sur l'autorité, « un air de famille » se dégage, ici aussi, des contributions, en dépit des approches complémentaires, relations d'expériences, apports scientifiques, réflexions philosophiques, voulues par la rédaction. Dans ce numéro également « les extrêmes de la pensée sont absents » : aucune charge libertaire contre les dévots, aucune attaque libérale contre les laïcards. Ces vieux courants de la vie politique française se seraient-ils miraculeusement dissous par l'effet de la violente passion de Daniel Cohen-Bendit pour François Bayrou ? En matière de débat, d'opposition, le lecteur reste donc un peu sur sa faim, malgré la « controverse » programmée entre Roland Petit et Patrice Bride et qui tourne un peu court si le premier concède que l'école n'est pas un lieu public comme un autre, et si le second admet que la laïcité concerne l'Etat et non la société. Pourtant, à mieux lire les contributions, les lignes de fracture sont là. Pour alimenter un débat, j'ai donc choisi de mettre en valeur des clivages autour de trois problématiques : la religion et la politique, l'enseignement et la religion, l'Etat et la société.

Du catholicisme à l'islamisme : la tentation politico-religieuse

Claude Lelièvre le rappelle opportunément : la laïcité s'est construite en France contre l'Eglise, et plus précisément contre « l'alliance de fait entre le catholicisme ultramontain et les adversaires les plus déterminés de la République. » Les choses ont-elles radicalement changé depuis que l'islam pose de nouveau la question laïque dans les établissements scolaires comme l'attestent les observations de l'Inspection générale ? Oui, répond sans hésiter Françoise Lorcerie dans un article qui me semble relever davantage de la prise de position que de l'argumentation. Reprenons son cheminement. Un : l'islam est divers et nullement hostile, par essence, à la laïcité, malgré ce que prétendent « d'éminents arabisants. » Deux : l'unité du spirituel et du temporel en terre d'islam est un cliché datant des Lumières et propagée de nos jours par « l'orientation humaniste » (un livre de Bernard Stasi). Trois : les Français sont très majoritairement islamophobes, travaillés qu'ils sont par « le vieux discours savant raciste », les séquelles du colonialisme et l'inconscient refoulé médiéval de la croisade. Diable ! Voilà qui ne fait pas dans la dentelle.

Trois vérités méritent d'abord d'être rétablies. La première est que la laïcité est évidemment étrangère à l'islam pour la raison que son principe en a été élaboré dans des conditions nationales et historiques qui sont totalement étrangères à cette religion : la France de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècles. Certains musulmans, très minoritaires, sont confrontés à ce

principe depuis très peu de temps, par l'effet de l'immigration. D'autres le sont également en Turquie où la laïcité à la française a été imposée dans les années vingt par un groupe de militaires modernisateurs et francs-maçons. Mais l'expérience laïque n'existe nulle part ailleurs, ni en terre d'Islam, ni dans d'autres pays d'immigration. La seconde est que l'Islam n'a jamais connu la séparation du spirituel et du temporel, du *regnum* et du *sacerdotium*, qui joua un rôle si déterminant dans l'évolution de la chrétienté occidentale ; et ceci depuis l'Hégire jusqu'à l'abolition du Califat en 1924, puisque précisément ce dernier incarnait l'unité des deux pouvoirs. La troisième vérité, sociologique celle-là, est que si l'Islam des banlieues (pour reprendre le titre d'un livre de Gilles Kepel, sur les analyses duquel je m'appuie) est bien divers, il est travaillé, notamment chez les jeunes, par des courants piétistes et littéralistes (Frères musulmans, Tabligh, salafistes) dont les idéologies, façonnées respectivement en Egypte, aux Indes et en Arabie saoudite, sans être forcément djihadistes, n'ont strictement rien de commun ni avec la modernité, ni avec les droits de l'homme, ni avec le principe de séparation du politique et du religieux.

Ensuite, que signifie en pratique une « conception dialogique et non assimilationniste de la laïcité ? » Jean Peyrot dénonce une conception « complaisante » pour l'obscurantisme dans laquelle il décèle l'effet de « la mauvaise conscience du colonisateur. » J'y vois pour ma part un acte de foi dans le modèle d'insertion « communautaire » à l'anglo-saxonne. Le problème est que ce modèle traverse une crise profonde comme le remarque Francis Berguin, et que nombre de responsables européens, inquiets de la montée des affrontements inter-religieux favorisés par l'existence de communautés closes, semblent de plus en plus intéressés par « l'exception française. »

Enfin une interrogation : que penser de l'accusation qui se développe aujourd'hui à tout propos « d'islamophobie » ? Veut-on stigmatiser ou interdire l'expression de toute opinion antireligieuse ? Bien que n'ayant jamais appartenu à ce grand courant constitutif de la Gauche française je reste attaché à ce que la critique anti-religieuse puisse s'exprimer librement et qu'un Marx ait toujours le droit d'écrire, si telle est sa conviction, que « la religion est l'opium du peuple. »

Enseignement et religion : la question de la vérité

Depuis Thomas d'Aquin, la théologie chrétienne a tenté de penser les relations de la foi et de la raison, ce qui n'est pas le cas d'une théologie musulmane longtemps interdite d'exégèse (*idjtihad*). Depuis Descartes, l'Occident dispose de deux conceptions « universalistes » de la vérité : la première est révélation et acte de foi, la seconde est établie empiriquement et par l'usage de la raison. Si l'obscurantisme et le positivisme consistent en la négation d'une conception au bénéfice de l'autre, le parallélisme s'arrête là, du moins à l'école : la vérité historique ou scientifique est indéniable, quoique toujours en construction, alors que la vérité révélée n'en est une que pour ceux qui ont la foi, ce qui dans le monde moderne n'est plus une obligation.

La tâche des professeurs n'en est pas pour autant aisée : comment concilier, comme le pose Guy Mandon, le respect de « la vérité du professeur » (« le matérialisme méthodologique » écrit Guillaume Lecoindre), et celui de « la croyance des élèves » ? La tentation de certains enseignants est de s'instituer théologiens et de s'installer dans une « confusion catéchétique » consistant à enseigner une conception éclairée de la religion jugée compatible avec leur enseignement.

Que penser aussi du nouvel enseignement du fait religieux ? N'a-t-on pas chargé la barque pédagogique en instituant en fait, comme le remarque Dominique Natanson, un enseignement de « l'histoire de la construction des religions » qui donc, par nature, semble contredire l'idée même de révélation ? Reconnaissons la difficulté : enseigner aujourd'hui ne peut se faire dans le déni ou l'interprétation « avantageuse » des vérités révélées mais dans une tension

permanente entre le respect de l'usage de la raison et celui dû aux familles et aux élèves croyants. Cette tension, Michel Tozzi semble la refuser, en tentant de dissoudre les croyances religieuses dans la notion englobante « d'opinions », amalgamant ainsi opinion politique, croyance religieuse et orientation sexuelle, toutes différences pouvant, croit-il, se « réguler » dans la « discussion », et déniait au passage ce qui donne sa force à la croyance (et qui n'est pas mince !) : l'existence d'une transcendance révélée.

Qui est laïque : l'Etat ou la République ?

En France, c'est l'Etat qui est laïque, et pas la société affirme Roland Petit. Sous entendu, ce sont les professeurs qui doivent être neutres, et pas les élèves. Cela mérite d'être regardé d'un peu près. D'abord, juridiquement parlant, ce n'est pas l'Etat mais la République qui est laïque, ce qui introduit bien plus qu'une nuance : ce sont l'ensemble des pouvoirs publics, collectivités et institutions qui se doivent donc de respecter ce principe. Dans ce cadre, la charge de l'éducation nationale n'est pas simple : en tant qu'institution publique ses personnels doivent bien entendu respecter la laïcité, mais en tant qu'institution éducative elle doit aussi la diffuser et l'apprendre aux élèves, enfin en tant qu'institution accueillant des enfants elle doit aussi les protéger du prosélytisme. Ce ne sont donc pas uniquement les fonctionnaires qui ont obligation de respecter la laïcité mais bien l'école dans son ensemble. Confier son enfant à l'école ou au collège public c'est le mettre dans un espace dans lequel les conceptions spirituelles des familles sont respectées et l'enfant protégé des pressions prosélytes d'où qu'elles viennent, fonctionnaires, autres adultes ou, bien entendu, groupes d'enfants éminemment manipulables par les prosélytes de tous poils.

Le second aspect de cette définition constitutionnelle de la laïcité est que la République ne s'interdit pas d'intervenir sur la société. C'est même là un point de clivage fondamental entre conceptions « démocrate » et « républicaine » de l'espace public. Contrairement à la démocratie libérale de type anglo-saxon où la société impose au politique un service sociétal minimum, la République a un projet sur la société : construire la paix et la cohésion sociales par l'intégration individuelle dans l'ensemble national. Cela passe par la construction d'un sentiment d'appartenance à la nation, « communauté des citoyens » susceptible de transcender les autres appartenances légitimes, culturelles, sociales, sexuelles ou religieuses. La laïcité n'est donc pas, comme certains élèves le pensent, une option spirituelle parmi d'autres. C'est un élément clé du projet républicain pour que les citoyens vivent pacifiquement ensemble dans leurs différences. Etymologiquement, la laïcité est le *laos*, l'unité du peuple autour de valeurs partagées. C'est pourquoi à l'école, si l'on doit rester neutre par rapport aux croyances religieuses, on ne peut l'être quant aux valeurs qu'elles véhiculent, notamment si elles s'opposent aux principes des droits de l'homme. Aussi le projet éducatif « ne peut se borner à juxtaposer dans une forme de relativisme les registres public/raison et privé/croyances » affirme à juste titre Jean-Louis Carnat, mais doit se donner comme ambition « l'adhésion éclairée » des élèves aux valeurs de l'humanisme.

C'est dire que l'on ne doit sans doute cultiver aucun angélisme quant à la possibilité de convertir à cette conception les prédicateurs bigarrés de la vague néo-messianique qui, du Middle West au Moyen Orient, déferle aujourd'hui sur la planète et l'entraîne vers la guerre. Pour la paix, la laïcité reste un combat !